

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 octobre 2016**

OBJET
03 – EMPRUNT 2016 - BUDGET COMMUNAL

N° 2016-10-03
NOMENCLATURE : 7/3/1

L'an deux mille seize, le trois octobre à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-trois septembre 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 24

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Joëlle CHESNAIS

Pouvoirs : 5

Mickaël MENDES donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine CADOU
Aurora ROOKE donne pouvoir à Catherine HENRY
Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....24
ayant un pouvoir...5
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Le budget communal 2016, approuvé au conseil municipal du 24 mars 2016, affiche un emprunt d'équilibre de 1 500 000 € nécessaire à financer les équipements sportifs.

Après analyse des besoins de financement, la collectivité doit recourir à cet emprunt.

Considérant la consultation lancée auprès de plusieurs organismes bancaires, M. le Maire propose au conseil municipal de solliciter un prêt auprès de la Caisse d'Epargne, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 1.500.000 €
- Durée : 10 ans
- Taux fixe : 0.72%

- Périodicité : Trimestrielle
- Amortissement du capital : Constant
- Echéances : Dégressives
- Commission d'engagement : 3 000 €

Considérant l'avis favorable de la commission Ressources en date du 19 septembre 2016,

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161003-DE2016-10-03-DE
Date de télétransmission : 05/10/2016
Date de réception préfecture : 05/10/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- **D'ACCEPTER DE CONTRACTER un emprunt de 1 500 000 € auprès de la Caisse d'Épargne ;**
- **DE PRENDRE l'engagement au nom de la commune d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ;**
- **DE CONFERER en tant que de besoin, toutes les délégations utiles à M. le Maire pour la réalisation de cet emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'Etablissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont inscrites.**

Pour extrait conforme,

Le 3 octobre 2016,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161003-DE2016-10-03-DE
Date de télétransmission : 05/10/2016
Date de réception préfecture : 05/10/2016